

Fiche de poste

Intitulé du poste : Psychologue chargé de formation

Corps concernés : Contractuel

Affectation : Ministère de la Justice / Direction de l'administration pénitentiaire / Ecole nationale d'administration pénitentiaire / Direction de la formation / Département Probation et Criminologie

Localisation : ENAP 440 avenue Michel Serres / CS 10028 / 47916 Agen cedex 9

Poste profilé : Oui

L'ENAP est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du garde des Sceaux, ministre de la justice. Il assure la formation initiale de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire et une partie de leur formation continue. Il dispose d'un service de recherche et de documentation spécialisée et participe à l'activité internationale de la direction de l'administration pénitentiaire.

L'ENAP est administrée par un Conseil d'Administration et dirigée par un directeur. Elle est organisée en direction (La direction, l'Agence Comptable, La Direction de la Formation, la Direction de la Recherche et de la Documentation, le Secrétariat Général).

I - Missions et organisation du bureau :

La Direction de la formation met en œuvre les référentiels de formation et traduit dans les enseignements les orientations nationales et les réformes de l'Institution. Elle définit les programmes de formation, fixe les objectifs pédagogiques et les contenus des enseignements et des stages, détermine les méthodes pédagogiques, les met en œuvre auprès des élèves et stagiaires et élabore les procédures et les outils d'évaluation.

Au sein de la Direction de la Formation, le Département Probation et Criminologie intervient dans l'ingénierie pédagogique, il est responsable de la conception et de la mise en œuvre des enseignements, des méthodes pédagogiques adaptées en fonction des publics à former.

II - Description du poste :

Le psychologue chargé de formation en fonction à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire a pour mission de procéder, dans son service d'affectation et en tous lieux ainsi qu'en tout temps utiles, aux actions de formations initiales et continues, conformément aux demandes de la Direction de l'Administration Pénitentiaire et du Directeur de l'Ecole. Par la mise en œuvre de l'ensemble des moyens dont il dispose, il prend part au processus de professionnalisation des agents et des collaborateurs du service public pénitentiaire.

Activités principales :

Concevoir et conduire des actions de formation

- Participer à la définition des objectifs et contenus pédagogiques
- Concevoir et actualiser les contenus, les méthodes et les supports pédagogiques
- Procéder à la réalisation et/ou l'animation des séquences de formation.
- Procéder à l'évaluation de l'action de formation.
- Assurer une veille et Actualiser les supports de formation et adapter les modalités de formation.
- Participer à la conception de modules de formation transversaux.
- Atteindre les objectifs individuels et contribuer à l'atteinte des objectifs de service au sein du département.

Participer à la définition et à la mise en œuvre des formations

- Contribuer à la mise en œuvre du dispositif de formation
- Accompagner par la formation et la professionnalisation les projets du service
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de formation

Former, encadrer et évaluer les élèves

- Enseigner dans son ou ses domaines d'expertise dans le cadre de cours magistraux ou de formation par simulation, et ce devant tous les publics en formation initiale et continu.
- Veiller au caractère formatif des situations de travail à l'ENAP.
- Assurer la progression et le suivi pédagogique
- Procéder à l'évaluation de l'action de formation.

Promouvoir et représenter les métiers pénitentiaires

- Transmettre les valeurs déontologiques du service public et métiers pénitentiaires

III – Diplômes et compétences requises :

- Master 2 en psychologie Clinique et/ou en Psychopathologies exigé.
- Connaissances en psychologie intégrative.
- Connaissances en criminologie, (DU ou formations diverses) souhaitées.
- Connaissance du parcours judiciaire et pénitentiaire souhaitée.
- Intérêt marqué pour les approches cognitivo- comportementales.
- Intérêt marqué pour les problématiques de formation de tous les corps des personnels de l'administration pénitentiaire (avoir des connaissances sur les méthodes de prise en charge des personnes placées sous-main de justice).
- Etre capable de réaliser des face à face pédagogiques en matière de psychologie et psychocriminologie vis-à-vis de tous les corps de fonctionnaires conformément aux programmes de formation.
- Présenter une aisance relationnelle et rédactionnelle.
- Faire preuve de rigueur et de flexibilité.

Renseignements et candidatures :

Michel FLAUDER, chef du département Probation et criminologie - 05 53 98 91 58 – michel.flauder@justice.fr
Rodrigue DELIOT Adjoint au chef de Département Probation et Criminologie - 05 53 98 90 31 -
rodrigue.deliot@justice.fr